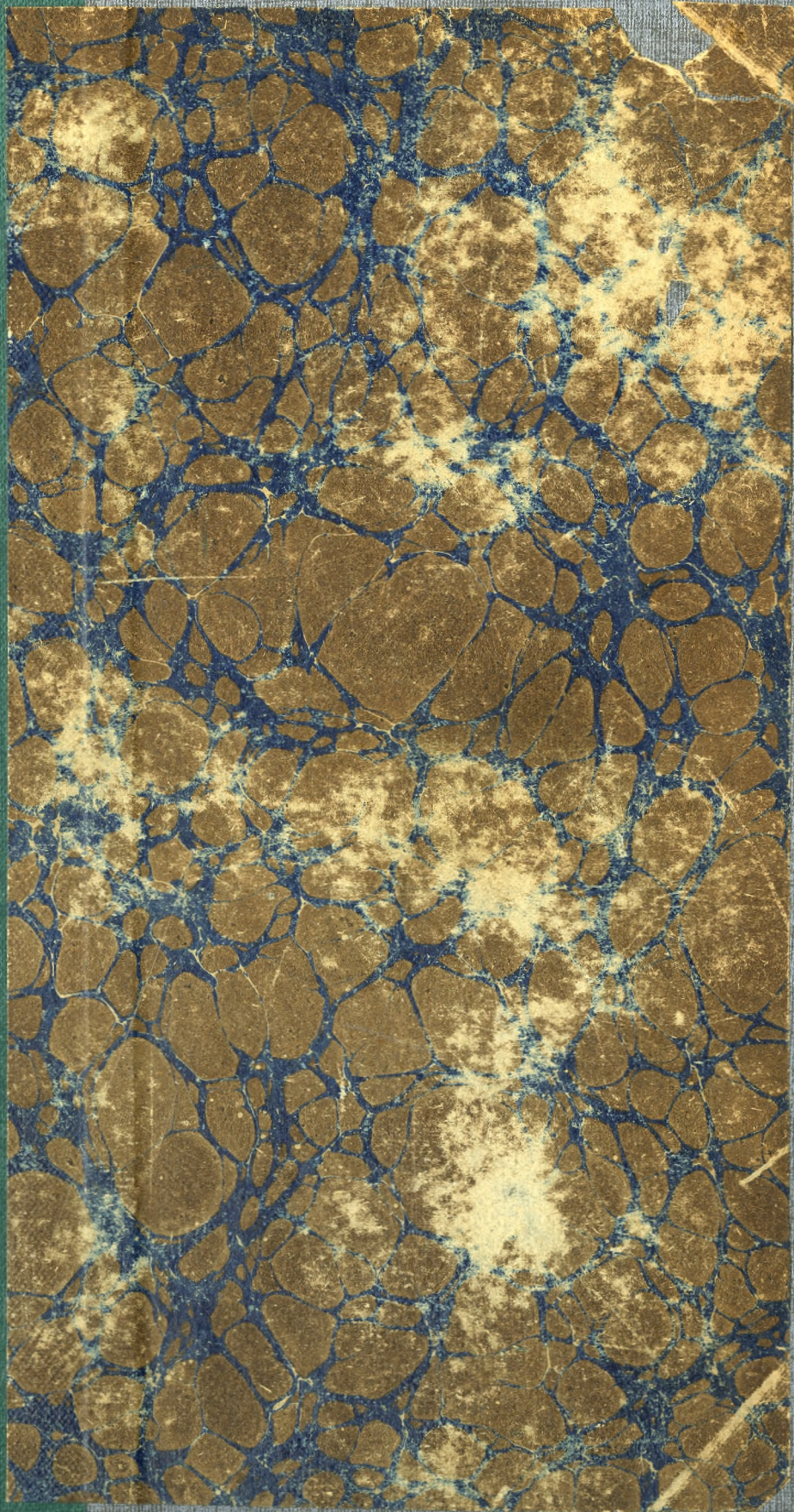


Politikai
röpiratok.

139.



139
1219

LADISLAS

TÉLÉKI

PAR

CH.-L. CHASSIN

Clemens



3.

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 43 ET 47, GALERIE D'ORLÉANS.

1861

N

LADISLAS TÉLÉKI

LADISLAV

TÉLÉKY

DR. PAUL GÖRGEY

PARIS

EDITEUR M. LEBLANC

1881

LADISLAS TÉLÉKI

— 210 —

I

Clémence

→ Il y a un an, — le 8 avril 1860, — l'illustre Étienne Széchényi, « père de la renaissance hongroise, » depuis 1825 jusqu'à 1847 chef incontesté du mouvement national, économique et social sur les bords du Danube, était trouvé, dans sa chambre de la maison de santé de Dœbling, la tête fracassée d'un coup de pistolet.

Le 8 mai 1861, au matin, le comte Ladislas Téléki, qui fut avant la révolution de 1848 le disciple et l'ami du grand réformateur, gisait, lui aussi, près de son lit, à demi vêtu, le cœur percé d'une balle.

L'année dernière, l'imagination populaire cherchait à la fin tragique de Széchényi des causes mystérieuses, et plus d'un cœur hongrois lança l'anathème à l'Étranger, auteur plus ou moins direct de cette mort plus ou moins volontaire.

Il en est de même aujourd'hui. Le suicide de Téléki produit une immense impression, et l'opinion publique n'est pas éloignée d'accuser l'Autriche d'avoir provoqué l'irréparable malheur dont elle sera la première à profiter. †

Privé de deux de ses chefs les plus influents, le mou-

vement hongrois, qui naguère paraissait descendre rapidement d'une légalité, sous plus d'un rapport exagérée et même puérile, vers une sérieuse révolution nationale, vers une formidable guerre d'indépendance, risque aujourd'hui d'aboutir à une réconciliation de la partie timide du *pays légal* avec la dynastie. Mais cette réconciliation ne sera que provisoire; elle durera autant que les embarras de la maison de Habsbourg, d'une part; autant, d'autre part, que la Hongrie isolée manquera d'armes ou que l'état de l'Europe ne lui permettra pas de lever le drapeau de l'insurrection.

† Deux suicides d'hommes aussi importants que Ladislas Téléki et Etienne Széchényi rendraient ce rétablissement de la concorde tellement sinistre, tellement fatal, qu'il est difficile d'y croire; l'apparence de demain niera peut-être, — quoique ce soit loin d'être sûr, — la réalité logique d'un avenir plus ou moins rapproché; n'importe! le sang nouvellement répandu a rappelé celui qui fut versé il y a douze ans, et la haine subsiste implacable, ici, à Raab, éclatant en héroïques émeutes, et là, partout, attendant l'heure de la vengeance. †

II

Le comte Ladislas Téléki, né le 11 février 1811 à Csirak, issu d'une des plus illustres familles de la vieille aristocratie hongroise, membre par droit de naissance de

la chambre des magnats, était entré de bonne heure dans la carrière politique. De 1830 à 1843, il parut aux diètes; mais, en raison de son extrême jeunesse, n'y fut guère qu'un auditeur attentif. Il s'adonnait en même temps à des études littéraires qui lui méritèrent l'honneur d'être nommé, dès 1837, membre de l'Académie nationale. Une de ses œuvres, un drame en vers, le *Favori*, obtint en 1842 un grand succès.

Après la session de 1843-1844, lorsque s'accéléra le mouvement libéral et démocratique, Ladislas Téléki y prit la part la plus active. Un des fondateurs et vice-président de la *Société nationale* en 1844, on le vit quelques années après présider le *Club de l'opposition*.

A côté du comte Batthyany, le martyr, il joua à la table des magnats le rôle que jouait Kossuth à côté et bientôt au-dessus de Déak à la table des États, dans la diète de 1847-48.

La victoire du parti démocratique ayant été hâtée par la révolution de février, en France, et par les événements de mars, à Vienne, à Pesth, Téléki et Batthyany empêchèrent les magnats épouvantés de se coaliser avec la cour pour mettre obstacle à l'œuvre accomplie par la seconde chambre. Ainsi empêchèrent-ils une révolution sanglante; — mais, ajouterai-je, qui eût réussi en 1848, — et qui, plus légale, mais moins aidée par les circonstances extérieures, en avril 1849, devait aboutir au plus déplorable désastre.

A la première diète non noble de 1848, Ladislas Téléki refusa de siéger parmi les magnats et prit place parmi les députés élus, comme représentant du comitat de Pesth. Dès que la discussion s'engagea sur la réponse à faire au discours prononcé par l'archiduc palatin, lieutenant du

roi Ferdinand, le magnat député s'y mêla avec ardeur, et on le compta au nombre des chefs de l'opposition la plus avancée.

Le ministère Batthyany et Kossuth lui-même, parce qu'il en était membre et ne croyait pas pour le moment pouvoir émettre son opinion particulière en contradiction avec celle de ses collègues, proposaient à la chambre d'insérer dans l'adresse une phrase beaucoup trop constitutionnelle, puisqu'elle semblait signifier que si l'Autriche satisfaisait pleinement aux justes exigences de la Hongrie, celle-ci aiderait *son roi contre toute agression étrangère*, — y compris, bien entendu, celle de Charles-Albert, — selon l'esprit et la lettre de la pragmatique-sanction.

Téléki fut de ceux qui soutinrent que la Hongrie, quels que fussent ses antiques engagements avec une dynastie, du reste toujours parjure, n'était pas tenue à se faire l'auxiliaire matérielle ou même seulement morale et conditionnelle de la tyrannie autrichienne contre une nation amie et qui avait autant de droits qu'elle-même à la liberté politique, à l'indépendance.

Il démontra avec une généreuse vivacité que, même sous la réserve que des institutions libérales seraient accordées aux Italiens, souffrir, supposer l'emploi des troupes hongroises contre eux, c'était commettre un fratricide dont la punition serait prochaine et terrible, car les Impériaux victorieux ne tarderaient pas à retourner leurs forces contre la Hongrie trop fidèle.

Sous la menace d'une démission en masse du cabinet, la malheureuse phrase passa ainsi amendée dans l'adresse :

« *Quand l'ordre et la paix seront solidement rétablis*
« *dans notre pays, quand son intégrité morale et maté-*

« *rielle sera assurée, nous prêterons volontiers la main à*
« *Votre Majesté pour arriver à la conclusion d'une paix*
« *qui réponde d'une part, à la dignité du trône, et, d'au-*
« *tre part, à la liberté constitutionnelle et aux vœux équi-*
« *tables de la nation italienne.* »

Comme il était facile de le prévoir, la légalité poussée à l'extrême ne devait point empêcher ni même retarder l'accomplissement des trahisons tramées par la cour de Vienne. Les insurrections, fomentées parmi les Serbes, les Valaques et les Saxons de Transylvanie, se développaient, en dépit des pacifiques protestations du roi, et, dès que Radetzky eut reconquis Milan, le ban des Croates, le baron Jellachich, envahit les terres hongroises *au nom de l'empereur et dans le but de rétablir l'ordre.*

En des circonstances aussi critiques, il était nécessaire que la Hongrie se mit en rapports directs avec les nations occidentales : nul ne parut plus propre que Téléki à représenter son pays auprès du gouvernement de la République française. Malgré l'opposition constante et très-énergique qu'il faisait au cabinet Batthyany, il fut nommé ambassadeur à Paris.

III

Par malheur, quand l'éminent diplomate arriva en France, vers le milieu du mois de septembre 1848, le pouvoir exécutif, déjà très-embarrassé par les suites de l'in-

surrection de juin, par l'élaboration de la constitution et la future élection présidentielle, était peu disposé à risquer quelque guerre extérieure; vis-à-vis de l'Autriche particulièrement, il voulait jouer le rôle, trop souvent suspect et presque toujours inutile, de conseiller et d'arbitre, espérant à tort empêcher l'empereur d'abuser de ses victoires sur Charles-Albert et sauver l'infortunée Venise.

Téléki ne fut donc même pas reconnu officiellement représentant de la Hongrie, parce que ses lettres de créance ne portaient que la signature des ministres de Pesth. On daigna tout au plus le recevoir et l'écouter officieusement.

Malgré les difficultés de la position qui lui était ainsi faite, le patriote sut remplir son devoir : il ne se lassa pas de demander des audiences aux ministres, de susciter le zèle des représentants du peuple en faveur de la cause des nationalités en général et de sa patrie en particulier ; il obtint au moins, pour elle, quelques marques de sympathie de la part de l'Assemblée constituante, et, plus tard, de la législative.

En même temps, — collaborant avec son parent, le jeune et regretté A. de Gérando, — il publia de chaleureuses brochures, et fournit au *National* plusieurs excellents articles qui ne coopérèrent pas peu à dissiper les mensonges habilement entretenus par la diplomatie autrichienne, et à conquérir au profit de la liberté hongroise les sympathies de la démocratie française.

Mais, hélas ! il était trop tard. †

Aux merveilleuses victoires de la campagne d'avril, qui excitèrent l'admiration de toute l'Europe populaire, succéda rapidement l'intervention russe, à laquelle l'Europe officielle assista les bras croisés.

En vain Téléki, au nom des droits sacrés de sa patrie qui, le 14 avril 1849, avait solennellement fait sa déclaration d'indépendance, protesta contre la violation flagrante des traités internationaux ; en vain, énumérant les conséquences funestes que pouvait entraîner la prépondérance du czarisme dans l'Europe orientale, il prophétisa la guerre que la France et l'Angleterre ont été, quelques années plus tard, obligées de risquer pour sauver la Turquie de l'absorption panslaviste.....

La république française, que ses ennemis intérieurs lançaient contre la république romaine, ne pouvait plus rien en faveur des nationalités ; la réaction ultramontaine et royaliste qui s'était emparée d'elle, la faisait se suicider en frappant de ses propres mains ou en laissant écraser ses naturelles alliées.

Jusqu'à la trahison du général Georgey (13 août), jusqu'à la capitulation de Comorn (5 octobre), si admirablement défendue par Klapka, Ladislas Téléki ne cessa de dénoncer dans des brochures particulières et dans les journaux démocratiques les iniquités dont la maison d'Autriche s'était rendue coupable, et qu'elle rappelait en plein dix-neuvième siècle, pendant et fusillant à Arad et à Pesth les plus illustres généraux et les meilleurs citoyens d'une héroïque nation désarmée, non pas par elle, mais par la Russie, osant donner au monde le hideux spectacle d'une vengeance impitoyable exercée jusque sur des femmes fouettées publiquement par le bourreau !

Le talent et le zèle dont Téléki avait fait preuve dans l'accomplissement de la mission de confiance que lui avaient donnée d'abord le cabinet de Batthyany, puis le gouvernement de Kossuth, lui méritèrent l'honneur d'être compris parmi les trente-six illustres patriotes que Haynau

condamna à mort sans jugement et fit exécuter en effigie. Il va sans dire que ses biens furent confisqués, et cela avec une iniquité d'autant plus révoltante que, parti avant la rupture avec l'Empire, avant la déclaration d'indépendance de la nation hongroise, il n'avait *effectivement* coopéré à aucun de ces actes révolutionnaires qui peuvent motiver, — je suis loin de dire justifier, — les vengeances des conseils de guerre.

IV

Ladislas Téléki devint dès lors un des chefs de l'émigration hongroise à Paris.

Lorsque, aux conférences de Dresde (1851), l'Autriche essaya d'obtenir de la Prusse l'incorporation de la totalité de ses provinces dans la Confédération germanique, il prit l'initiative d'un appel aux puissances et à l'opinion publique pour empêcher que la Hongrie ne fût anéantie comme nation. Le savant Mémoire qu'il rédigea à cette occasion, et grâce auquel l'Occident comprit de quelle importance il était pour elle-même, dans le seul intérêt de l'équilibre, que l'Autriche ne pesât pas sur l'Allemagne du poids de vingt millions de non Allemands, était signé, en même temps que de son nom, de ceux de MM. Szemere, Czecz et Klapka.

Durant la guerre d'Orient, Ladislas Téléki s'agita

beaucoup et dans les chancelleries et dans la presse, espérant faire tourner à l'avantage de son pays l'intérêt de la France et de l'Angleterre alliées contre la Russie. Mais l'Autriche étonna le monde du spectacle de son ingratitude, — pour employer les heureuses expressions du prince Schwarzenberg ; — elle resta neutre et même tendit la main aux puissances occidentales, c'est-à-dire se sauva elle-même en abandonnant le czar, sans l'appui duquel elle eût été perdue en 1849.

A l'occasion de la dernière guerre d'Italie, l'éminent patriote crut de nouveau à la réalisation presque immédiate de ses nobles espérances. Pendant qu'il représentait son pays à Paris à la fin de 1848 et au commencement de 1849, il avait délégué à Turin et jusqu'à Venise des agents par lesquels avaient été signés les premiers traités d'alliance entre le Piémont, la noble république des lagunes et la Hongrie. A lui, plus qu'à tout autre, il appartenait donc d'unir contre le même ennemi les deux nations par le même joug asservies. Qui ne se souvient de la part qu'il prit à la formation du comité de Gènes avec Kossuth et Klapka, à la réunion en une légion hongroise, de ces héroïques déserteurs qui fuyaient l'armée autrichienne pour ne point tirer sur des poitrines italiennes ou françaises ?

Mais, en 1859 comme en 1854, une paix précipitée compromit, ajourna le triomphe de la cause des nationalités.

Un moment abîmé dans la douleur et en même temps frappé par la maladie, Ladislas Téléki se retira à Genève, et, durant quelques mois, demeura immobile et silencieux.

Cependant, ce n'est point en vain que le canon a re-

tenti, ce n'est point en vain qu'a été répandu le sang italien et français. La Hongrie, que l'on croyait morte, s'est réveillée, et, soulevant ses entraves, elle marche, elle avance. L'Autriche recule ; attaquée sur le terrain légal, elle est incapable de transporter la lutte sur le terrain militaire ; elle fait des concessions, on les rejette ; elle en fait de nouvelles, on les rejette encore. L'heure, tant attendue, approche....

Quelle part Ladislas Téléki prit-il, de l'extérieur, à la seconde renaissance de sa patrie ? Elle fut grande, sans doute ; mais le moment ne semble pas propice pour révéler ce que saura l'histoire. †

V

† Tout le monde se rappelle comment, dans les derniers jours de l'année dernière, l'existence politique du comte Téléki parut être tout à coup brisée par l'attentat dont la police saxonne le rendit victime, et qui, durant toute une semaine, occupa la presse européenne.

Voici, — d'après plusieurs sources auxquelles toute confiance est due, — comment les faits, quelque peu transformés dans les premiers récits, se sont réellement passés :

Le comte Ladislas Téléki, qui d'ordinaire habite Genève, fait une excursion en Allemagne. En revenant de Berlin, au lieu de rentrer directement en Suisse, il s'ar-

rête à Dresde. Pour affaires politiques? Non, — on en est sûr aujourd'hui en Saxe, en Autriche, en Hongrie et en France, — pour affaires purement privées, et l'on peut même dire des plus intimes. Sa position de proscrit l'y obligeant, il s'est pourvu d'un passe-port anglais sous le nom de John Harrold, et, sous ce même nom, un permis de séjour lui est délivré. Cependant le cabinet de Vienne, d'après certaines probabilités, instruit de la présence de l'illustre patriote dans la capitale saxonne, demande à la Saxe qu'il lui soit livré, en vertu de l'article 8 de la convention de 1854. L'extradition consentie diplomatiquement, un commissaire de police et deux agents sont envoyés à Dresde. Avec le concours des autorités locales, ils envahissent le domicile de Téléki, juste au moment où le comte faisait ses préparatifs de départ, visitent ses malles, fouillent jusqu'aux doublures de ses habits, mais ne trouvent chez lui, sur lui, absolument rien de compromettant. Néanmoins, comme le noble étranger, interpellé sur le pseudonyme qu'il a pris, a trop loyalement avoué son nom propre, croyant pouvoir se fier à l'hospitalité saxonne, on s'empare de lui et on l'emmène à Vienne, d'où on le conduit dans la forteresse de Josephstadt.

« Quelques journaux d'Occident, écrivions-nous le
« 30 décembre dans *la Presse*, en recevant la première
« nouvelle de cet événement déplorable, se sont élevés
« contre l'abus fait de l'article 8 de la convention de 1854,
« laquelle, croyaient-ils, ne concerne que les auteurs
« de crimes et délits de droit commun. Cette convention
« est basée sur des stipulations qui remontent au 8 juin
« 1833, et par lesquelles les divers États de la Confédéra-
« tion germanique, voulant se garantir mutuellement

« contre les crimes d'État, aussi bien que contre les crimes
« ordinaires, se sont engagés à se livrer les uns aux autres
« les criminels de tous genres. Seulement, il est à remar-
« quer que ce droit et ce devoir d'extradition s'appliquent
« exclusivement aux États allemands pour des faits et des
« coupables allemands. Si donc le comte Ladislas Téléki
« avait commis un attentat quelconque contre l'empereur
« ou l'empire d'Autriche dans ceux des États de S. M. Fran-
« çois-Joseph qui font partie de la Confédération ger-
« manique, il aurait été bien et dûment saisi et livré ; on
« pourrait certainement encore blâmer l'excès de la léga-
« lité dont on l'aurait rendu victime, mais le droit inter-
« national ne fournirait aucun argument pour réclamer
« sa mise en liberté.

« Ce qui change complètement le caractère de l'acte
« commis sur la personne du condamné politique dont
« nous parlons, c'est qu'il est citoyen hongrois, c'est que
« la Hongrie ne fait pas, n'a jamais fait partie de l'Alle-
« magne.

« Donc Téléki échappe aux conséquences de l'ar-
« ticle 8 de la convention de 1854. Séjournant à
« Dresde sous son nom ou sous un nom d'emprunt, c'était
« un étranger, un voyageur, un proscrit, qui, s'il eût
« troublé les rapports de bon voisinage existant entre
« l'Autriche et la Saxe, eût pu être expulsé, mais qui, ne
« les troublant en rien, ne devait pas être livré à ses enne-
« mis politiques.

« Le cabinet saxon a-t-il simplement commis une
« erreur dans l'interprétation d'un texte allemand ? S'il
« a agi en pleine connaissance de cause, il s'est rendu
« coupable d'une sorte de trahison, dont tout cœur hon-
« nête s'indigne justement ; M. de Beust s'est conduit

« absolument comme s'il était gendarme, — *constable*, a
« dit le *Morning Post*, — au service de M. de Rechberg.

« Quoi de plus honteux pour la Saxe que cette servile
« soumission aux ordres viennois? L'Allemagne entière
« n'est-elle pas intéressée, dans son honneur, à ce que
« ses lois de police intérieure ne soient pas judaïquement
« interprétées; à ce que son territoire ne puisse pas être
« considéré comme une prolongation du territoire autri-
« chien? Peut-elle permettre qu'un des États libres qui
« composent sa Confédération indépendante la rende tout
« entière complice des vengeances d'un empire que, dans
« le Parlement de Berlin, M. de Vincke accusait naguère
« de déshonorer le nom allemand par son despotisme et
« sa duplicité? Enfin, quelle est la puissance européenne
« capable d'assister, sans s'émouvoir, à une violation
« aussi flagrante du droit d'asile, droit sacré, au maintien
« duquel rois et peuples doivent rester attachés d'autant
« plus fermement que les révolutions ont été plus fré-
« quentes à l'époque présente, et que les dynasties sont
« exposées à l'exil aussi bien que les simples citoyens,
« comme Ladislas Téléki?

« Il est inutile d'insister sur ce point. Mais il en est un
« autre, non moins grave, que nous devons indiquer en
« quelques mots.

« Le comte Téléki n'est pas seulement coupable envers
« l'Autriche d'avoir, en 1848-1849, dénoncé à l'Europe
« occidentale ses attentats trois fois séculaires contre la
« nationalité hongroise; d'avoir cherché à lui aliéner et
« l'opinion publique et les cabinets étrangers. A l'in-
« térieur même, membre de la Chambre des magnats par
« droit de naissance, membre élu de la Diète transylvaine,
« un des présidents du club de l'opposition, un des agi-

« tateurs *légaux* les plus actifs du parti libéral avant
« 1848 et au commencement de la révolution, — sans
« avoir pourtant coopéré directement à aucun acte révo-
« lutionnaire, puisqu'il était à Paris depuis le mois de
« septembre 1848 et jusqu'à la fin de la guerre de l'in-
« dépendance, — il a mérité d'être inscrit, après le
« désastre de 1849, parmi les trente-six patriotes que
« Haynau condamna à mort sans jugement et fit exécuter
« en effigie.

« Par conséquent, si l'Autriche osait, à cette heure,
« user du droit qu'elle prit alors, et *utiliser la trahison*
« dont la Saxe s'est rendue complice, le jugement par dé-
« faut recevrait son exécution, et ce ne serait plus l'image,
« mais la personne du comte Téléki qui serait suspendue
« au gibet!...

« Non, sans nul doute, ce crime ne sera pas commis !

« Il ne sera pas commis, parce que l'opinion publique
« du monde entier s'est déjà trop énergiquement et trop
« unanimement prononcée en faveur de la victime contre
« le bourreau.

« Il ne sera pas commis, parce que l'Autriche elle-
« même sait qu'il aurait pour effet immédiat une immense
« et furieuse insurrection, dont personne au monde ne
« voudrait ni ne pourrait aider la répression, et qui
« triompherait, comme triompha celle de 1848 avant l'inter-
« vention du czar.

Le lendemain du jour où les lignes qui précèdent étaient imprimées, l'affaire de Dresde recevait un dénouement inattendu de tous les amis politiques du comte Téléki. Le prisonnier de Josephstadt était subitement extrait de son



cachot, conduit en présence de François-Joseph ; il s'évanouissait presque de stupéfaction, écoutait sans trop comprendre ce qu'on lui disait, enfin promettait de briser ses rapports avec l'émigration hongroise, de ne point chercher à s'échapper à l'étranger, et de ne pas se mêler provisoirement de politique.

Moyennant cette promesse, garantie par sa parole d'honneur, il pouvait rentrer en Hongrie. +

VI

Au moment où le proscrit amnistié recouvrait ainsi sa patrie, la nation hongroise s'occupait d'élire ses représentants à la Diète. Pressé de se soustraire aux conséquences des engagements qu'il avait eu la faiblesse de se laisser surprendre, Ladislas Téléki se porta candidat. Il s'y croyait d'autant plus autorisé qu'il était déjà membre de la Chambre haute par droit de naissance, et avait reçu une lettre de convocation comme magnat. Les électeurs patriotes, comme s'ils eussent tenu à le libérer d'une partie de ses engagements vis-à-vis de l'Empereur en l'engageant formellement vis-à-vis du pays, qui légalement est *sans roi*, tant qu'un roi n'a pas été inauguré et assermenté, l'instituèrent l'un des députés du comitat de Pesth. Il fut élu, comme en 1848, par le district d'Abony.

En qualité de député, Ladislas Téléki rentra dans la

carrière politique et l'on put croire qu'il allait se replacer bravement et loyalement, comme autrefois, sur le terrain des principes.

En effet, dès son apparition à la Diète, on l'y vit représenter l'opinion nationale et libérale la plus avancée; tous les adversaires de la légalité timide ou de la réconciliation illogique se rangèrent autour de lui, attendirent de lui le mot d'ordre, le signe pour s'élançer en avant.

Lui-même, il sentait l'importance de la position qui lui était ainsi faite; dans les derniers jours d'avril, il écrivait au comitat de Zala :

« Le champ de la politique m'est ouvert, et il n'est
« rien qui puisse me forcer d'y renoncer. Quant à mes
« principes, *personne ne peut supposer que je n'y reste fi-*
« *dèle jusqu'à mon dernier soupir...* LA MORT MÊME *ne*
« *saurait rompre les liens indissolubles qui m'y attachent;*
« CAR LES CENDRES D'UN MORT ONT AUSSI LEUR MISSION;
« ELLES CONTINUENT CELLE DU VIVANT. »

Le 8 mai, au matin, la seconde Chambre venait de se réunir et bientôt allaient commencer les graves débats tant attendus sur la position que le royaume de Hongrie devait reprendre ou accepter vis-à-vis de l'empire d'Autriche.

Soudain le bruit se répand que Téléki vient d'être trouvé chez lui tué d'un coup de pistolet. Quelques minutes après, le président Ghyczy paraît au fauteuil et, les yeux en larmes, d'une voix entrecoupée de sanglots, confirme la sinistre nouvelle.

La Chambre entière, lit-on dans une dépêche télégraphique expédiée de Vienne, « éclate en un cri de dou-

leur ; aucun œil ne reste sec ; dans les galeries des dames s'évanouissent. »

L'agitation s'étant un peu calmée, le chef du parti opposé à Téléki, Déak s'écrie :

— «
Pouvons-nous délibérer sous le coup d'un pareil événement ?

— « Non ! non ! »

Et la séance est ajournée au lundi suivant.

La famille Téléki voulait faire transporter immédiatement au château de Szirak le corps du malheureux comte. Mais le 8 au soir, une députation de la Diète vint la prier de le conserver un jour de plus, afin de ne pas augmenter, par une inhumation précipitée, la consistance des bruits d'assassinat qui agitaient très-profondément la population.

En conséquence, le cadavre resta exposé au Musée durant toute la journée du 9, et à cinq heures du soir, des médecins en firent publiquement l'autopsie. Elle a donné les résultats suivants :

« Divers endurcissements des membranes du cerveau,
« les nombreux points sanguinolents dans la substance
« du cerveau, l'injection des parois du cerveau et le sé-
« rum répandu dans les ventricules, prouvent que le dé-
« sult éprouvait de nombreuses congestions ; la dilatation
« des vaisseaux du cœur et le rétrécissement du pylore
« démontrent qu'en outre il était sujet à de vives souffrances.

« En ce qui concerne la blessure, on a trouvé, sur la
« partie gauche de la poitrine, un trou de la largeur de
« la main, entre la cinquième et la sixième côte, une tache
« de la grandeur d'un écu, au milieu de laquelle était une

« ouverture ronde, irrégulière, ayant près de cinq lignes
« de diamètre. Sur tout le corps, on ne voyait pas d'au-
« tre trace de violence et de défense. La balle avait tra-
« versé le péricarde, la paroi du ventricule gauche du
« cœur, puis la partie supérieure de l'estomac, et s'était
« arrêtée dans la première vertèbre lombaire. La balle
« avait quatre lignes de diamètre et la bourre un pouce
« et demi. Le pistolet avait été placé directement sur la
« poitrine. »

Ainsi, l'autopsie constate le suicide, et, en dépit des bruits répandus, tous les faits recueillis par les journaux de Pesth et de Vienne s'accordent à éloigner l'hypothèse d'un meurtre.

Voici, en effet, comment le *Pesti Naplo* rapporte le triste événement :

« Vers huit heures du matin, le domestique du comte
« entra dans sa chambre et vit son maître couché par
« terre. Il le fit savoir à la famille du comte, et on en pré-
« vint immédiatement aussi le capitaine de la ville. Celui-
« ci trouva le comte à moitié habillé, ayant les pieds du
« côté du lit et couché par terre entre le lit et la table de
« nuit.

« Aux pieds du comte était son pistolet, il avait le
« pouce de la main droite serré contre sa ceinture, la
« main gauche était appuyée sur le cœur saignant. Sur la
« table, placée à proximité du lit, à côté d'une tasse de
« thé à moitié pleine, dans la boîte du comte, l'autre pis-
« tolet non chargé. Le visage du comte portait l'expres-
« sion du calme. Il coulait très-peu de sang; une partie
« de la chemise seulement, à proximité du cœur, était

« remplie de sang. Le lit portait encore l'empreinte de la
« personne qui y avait couché. Le lit fut photographié
« dans l'état où il se trouvait quand on connut l'événe-
« ment. »

« Hier, lisons-nous dans la *Gazette de Bude-Pesth*, hier,
« vers les onze heures et quart du soir, on a vu encore
« Téléki, dans sa chambre, occupé à écrire, et on prétend
« qu'il corrigeait le plan du discours qu'il devait pronon-
« cer dans les débats de l'adresse. Entre onze heures et
« minuit, quelqu'un prétend avoir entendu une détona-
« tion sourde, à laquelle il ne fit pas attention, parce
« qu'il crut que c'était la porte de la maison qu'on fer-
« mait.

« Comme une personne qui occupait la chambre voi-
« sine du comte, et qui ne rentra qu'après minuit, n'en-
« tendit pas le moindre bruit pendant le reste de la nuit,
« il est assez probable que la catastrophe eut lieu, en
« effet, entre onze heures et minuit. Ce matin, on trouva
« le comte étendu dans sa chambre, ayant sa chemise et
« son pantalon, un pied chaussé d'une pantoufle était
« sous la couverture.

« La main gauche était convulsivement serrée sur la
« blessure ; à quelque distance était le pistolet qui avait
« fait feu et qu'on reconnut comme appartenant au comte.
« Le coup avait traversé tout droit le cœur, et sans doute
« la mort a été instantanée. »

« Il y avait, dit encore le *Pesti Hirnök*, il y avait sur
« la table de nuit un cigare à demi consumé. La balle
« avec laquelle le comte s'était suicidé, s'était arrêtée
« dans la colonne vertébrale. Toutes les circonstances prou-

« vent que ce malheur a été le triste résultat de violentes
« luttes intérieures. Des personnes de la famille du comte
« regardèrent encore à onze heures du soir dans sa cham-
« bre ; elles le virent occupé à son bureau, et ne voulu-
« rent pas le déranger. Malgré l'inquiétude qu'on avait
« remarquée chez lui la veille, personne ne s'attendait à
« un événement si funeste. Aucun habitant de la maison
« n'a entendu le coup de pistolet. »

Le *Wanderer* de Vienne termine par ces mots un assez long article nécrologique :

« ... La façon dont le comte est mort est encore entou-
« rée d'obscurité, et nous attendons avec anxiété les
« éclaircissements qui pourront se produire. Des té-
« moins oculaires qui ont vu le comte à la séance de la
« Diète, assurent qu'il était pâle et silencieux, et enve-
« loppé dans sa pelisse comme s'il avait froid, sans prêter
« beaucoup d'attention à ce qui se passait dans la cham-
« bre. Est-ce là les ayant-coueurs d'une situation d'es-
« prit qui porte l'homme à porter atteinte d'une main
« désespérée, à sa propre vie ? »

Les journaux *la Hongrie* et *le Hongrois*, sont également d'accord pour rappeler l'agitation extraordinaire que les amis du défunt avaient pu remarquer dans son attitude, dans son langage durant les journées les plus rapprochées de l'instant de sa mort. Il n'y a pas trois jours, dit le rédacteur du *Hongrois*, « Téléki était assis
« tout seul dans une pièce de la chambre des députés.
« Il méditait profondément, le regard fixement attaché

« sur le mur, il semblait n'avoir nulle conscience de ce
« qui se passait autour de lui. »

VII

La Hongrie a fait à Ladislas Téléki de splendides funérailles.

Dès le jour de sa mort, la capitale entière s'est pour ainsi dire mise en deuil. Les théâtres ont fait relâche, les billards et tables de jeu ont été couverts dans la plupart des cafés et casinos, et des drapeaux noirs ont été arborés à un très-grand nombre de fenêtres.

Quand le corps a été exposé au Musée, les étudiants s'en sont constitués les gardes d'honneur, toute la population de Bude-Pesth, a défilé devant le lit mortuaire.

Le 10, vers quatre heures de l'après-midi, le superintendant Daniel Tærk, assisté du clergé protestant, a commencé par des prières la cérémonie funèbre. Ensuite, le président de la seconde Chambre de la Diète, M. Coloman Ghyczy, a rappelé les principaux traits de la vie politique de Ladislas Téléki; et, en terminant son discours, s'est écrié :

« La perte que nous avons essuyée est grande, mais
« ne perdons point courage. Si nous sommes affaiblis par
« la disparition d'une grande capacité, nous sommes for-
« tifiés par les exemples de fidélité aux lois et de fermeté

« de caractère qu'il nous a donnés pendant sa vie ; pleins
« de confiance dans la sainteté des lois et dans la justice
« de notre cause, nous continuerons à marcher sans in-
« terruption dans la voie de la loyauté ; et si notre œuvre
« est accompagnée de la bénédiction divine, le rétablis-
« ment complet, à tous égards, de notre Constitution,
« sera le monument impérissable le plus glorieux, le plus
« digne de lui que nous puissions lui ériger. »

Pendant que les choristes du théâtre hongrois chan-
taient les strophes de Værøsmarty, douze députés por-
taient le cercueil dans la cour du Musée et le plaçaient
sur un char attelé de six chevaux. Autour du char se
rangèrent plusieurs centaines de jeunes gens, tenant des
torches à la main, et tous revêtus de l'*attilla* noir, crêpe
au bras et au chapeau.

Derrière, la famille, puis la Diète tout entière, vingt-
quatre dames en deuil, représentant les plus illustres
maisons du pays, le clergé évangélique, les cours judi-
ciaires, l'académie, les étudiants en droit et en médecine,
les corporations ouvrières et d'innombrables députations
accourues de diverses parties du pays.

Sur tout le parcours du cortège les maisons étaient
tendues de noir.

Au moins 100,000 personnes ont voulu rendre le der-
nier hommage à l'illustre défunt et ne se sont arrêtées
qu'au delà des barrières du faubourg de Kérépés. Là, le
baron OEtvæs a prononcé une courte allocution, au nom
de la Diète. La foule y a répondu par des cris mille fois
répétés d'*Eljen à haza! vive la Patrie!*

Ensuite elle est revenue à Pesth, tandis que le corps,
accompagné d'une députation de la Diète et de l'Acadé-

mie, et d'une escorte d'anciens soldats de la guerre de l'indépendance, était emporté au galop des chevaux.

A mesure que le char funèbre approcha du château de la famille Téléki, il se reforma autour de lui, surtout à partir des limites extrêmes du comitat de Pesth, un cortège rustique tout aussi populeux que celui qui l'avait dû quitter au faubourg de Kérépés. Au milieu de la nuit, la route était bordée de paysans et de paysannes en habits de deuil, tenant des torches allumées et répétant avec émotion :

Qu'il repose en paix!

La traversée de la ville de Gœdœllœ eut lieu au son des cloches, et la masse des habitants, précédée du pasteur protestant, suivit le défunt jusqu'au moment où la population de la ville suivante, Aszod, vint la remplacer dans l'accomplissement de son devoir patriotique.

Jamais, m'écrivait un ami, je n'ai assisté à un spectacle d'une émotion plus pénétrante. Les voix de ces braves paysans chantant dans la nuit l'hymne de Vœrcœsmarty, l'Appel (*Szózat*), auraient fait pleurer et rendre patriotes hongrois des soldats autrichiens :

A ta patrie, ô Hongrois, reste
Toujours et quand même fidèle;
Elle est le berceau de ta vie,
La tombe qui doit te couvrir.

.....

Il ne se peut que le génie,
La force, la volonté sainte
S'usent vainement à porter
Le poids des malédictions.

.....

Mais, s'il faut que vienne la mort
En sa terrible majesté,
Les funérailles auront lieu
Dans un pays noyé de sang.

Le tombeau d'un peuple écrasé
Sera visité par les peuples ;
Et dans les yeux de millions d'hommes
Brilleront de funèbres larmes (1). †

Après un nouveau service funèbre, célébré à Aszod, le corps de Téliki a été déposé à Szirak, dans le caveau où reposent ses ancêtres. Pendant toute une semaine la Hongrie entière et la Transylvanie ont renouvelé des cérémonies religieuses en l'honneur du patriote ; sans distinction de culte, toutes les églises du pays ont retenti à la fois de prières pour le repos de l'âme du protestant suicidé.

† Ce qui fait dire à un journal de Paris, *le Monde* :

« De telles démonstrations à l'égard d'un homme qui
« s'est volontairement donné la mort, et qui n'a pas eu le
« courage d'accomplir son devoir jusqu'au bout, nous pa-
« raissent déplorables. Ceux qui nous accusent d'être ré-
« trogrades sont obligés de reculer jusqu'au paganisme
« pour glorifier l'acte de désespoir du comte Téliki et
« justifier les honneurs qu'on lui rend. Le christianisme
» n'admet pas cette glorification du suicide. »

Le patriotisme hongrois s'est montré beaucoup plus tolérant, beaucoup plus réellement *religieux* que le

(1) Voir ce chant tout entier dans notre volume sur Alexandre Petöfi. Paris, Pagnerre.

christianisme des ultramontains français. Il n'a point calculé, avant de pleurer et de prier, comment Téléki était mort ; sans faire d'un suicide un acte de vertu, sans non plus en faire un crime, dans le défunt il a regretté une victime de la logique politique, il a voulu célébrer le dévouement d'une existence entière à la cause de la liberté et de la justice, peut-être aussi la délicatesse d'une conscience un moment faible, mais qui, à une époque où les Catons et les Brutus sont rares et peu compris, entre un serment obtenu par surprise et le devoir contraire à ce serment, aurait choisi la mort... †

VIII

† Si, comme on est amené à le croire d'après les seuls documents réunis jusqu'à ce jour, Ladislas Téléki s'est tué, serait-ce donc qu'il ait désespéré de triompher dans la lutte parlementaire dont la direction lui avait été confiée ?

Serait-ce que, peu confiant dans le courage civique de ses adversaires, il ait prévu entre eux et l'éternelle ennemie de la Hongrie, la conclusion d'un compromis à la responsabilité duquel il croyait devoir se soustraire ?

Serait-ce encore qu'entre ses relations brisées avec l'exil et ses relations forcément renouées avec la couronne impériale, entre ses *promesses extérieures* et ses *nécessités intérieures*, il se soit trouvé par trop empêché

d'accomplir son mandat patriotique, de sauver la gloire de son nom ?

Serait-ce simplement qu'il ait été impuissant, comme nous le disait Kossuth, à résister à la *mélancolie* ?

Nous l'ignorons. †

Jusqu'à présent il semble que Téléki a emporté son secret dans la tombe. Parmi les papiers laissés épars sur son bureau, l'on n'a pas trouvé, assure-t-on, autre chose que l'esquisse du discours qu'il devait prononcer à la Diète pour poser les opinions du parti national et libéral avancé. Dans ces feuilles raturées rien ne paraît indiquer pourquoi elles se trouvent brusquement interrompues...

† Si donc c'est la *mélancolie* qui a armé contre lui-même la main de l'infortuné patriote, puisse cette *mélancolie* ne pas être le désespoir de toute une nation ! Les nations, du reste, n'ont pas le droit de se désespérer, surtout à l'époque présente : l'expérience d'hier a dû leur apprendre que, fussent-elles abandonnées par la diplomatie, après avoir été encouragées, rien n'est jamais perdu si elles ne s'abandonnent pas elles-mêmes. †

FIN.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

EN VENTE :

JEAN DE HUNYAD, étude sur la Hongrie du XV ^e siècle, 1 volume in-8°.	3	50
EDGAR QUINET, SA VIE ET SON OEUVRE. Introduction aux œuvres complètes d'Edgar Quinet. Édition in-18.	3	50
Le Même. Édition in 8°.	6	»
LE POÈTE DE LA RÉVOLUTION HONGROISE, ALEXANDRE PETROEVI. 1 volume in-18.	3	50
MANIN ET L'ITALIE. Brochure in-8°.	1	»
LIBERTÉ DE LA PRESSE, LETTRES A M. DE PERSIGNY. Brochure in-18.	»	50

HISTOIRE POLITIQUE DE LA RÉVOLUTION DE HONGRIE, 1847-1848, par Daniel Iranyi et Ch.-L. Chassin. 2 forts volumes in-8°, prix.	10	»
--	----	---

EN PRÉPARATION :

- LA PRESSE LIBRE. 1789-1792. In-18.
LA PRESSE AUTORISÉE. 1851-1861. In-18.
-

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

EN VENTE :

LES DEUX PARTIS (1871) 1 fr. 50
LE DROIT DE LA NATION (1872) 1 fr. 50
LE DROIT DE LA NATION (1873) 1 fr. 50
LE DROIT DE LA NATION (1874) 1 fr. 50
LE DROIT DE LA NATION (1875) 1 fr. 50
LE DROIT DE LA NATION (1876) 1 fr. 50
LE DROIT DE LA NATION (1877) 1 fr. 50
LE DROIT DE LA NATION (1878) 1 fr. 50
LE DROIT DE LA NATION (1879) 1 fr. 50
LE DROIT DE LA NATION (1880) 1 fr. 50

EN PUBLICATION :

LA FRANCE EN 1881
LA FRANCE EN 1882

BUREAUX D'ABONNEMENT, 13, QUAI VOLTAIRE, A PARIS

ET A LA LIBRAIRIE DENTU, PALAIS-ROYAL

PARIS..... Trois mois, 14 fr. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.

DÉPARTEMENTS. Trois mois, 15 fr. — Six mois, 29 fr. — Un an, 56 fr.

ÉTRANGER..... Le port en sus, suivant le pays.

REVUE
EUROPÉENNE

RECUEIL

LITTÉRAIRE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET PHILOSOPHIQUE

Paraissant DEUX FOIS PAR MOIS, le 1^{er} et le 15

Par livraison de 14 feuilles grand in-8° (224 pages d'impression)

Directeur : M. AUGUSTE LACAUSSE

La *Revue Européenne* a rapidement conquis une place importante dans la presse périodique, parmi les recueils les plus estimés; elle doit la faveur qui l'a accueillie dès son origine au concours assidu, au talent consacré des hommes éminents qu'elle compte parmi ses collaborateurs, autant qu'à cette portion notable du public qu'intéressent les travaux de l'esprit et les hautes investigations de la science.

Confiée aux soins d'une direction libérale éclairée par l'expérience du passé, la *Revue Européenne* a cherché son originalité à une égale distance des sentiers frayés et des innovations bruyantes; elle a voulu tenir compte de tous les éléments, accueillir les hardiesses heureuses, tout en maintenant la tradition et la règle.

A côté des noms les plus autorisés, elle a groupé d'autres noms ou plus jeunes ou nouveaux, à qui n'avait manqué jusqu'ici que l'occasion de se produire.

Quelques-unes des études philosophiques, littéraires, politiques ou économiques qui ont paru dans la *Revue* sont devenues des livres recherchés.

Le mouvement des esprits, les besoins du temps présent, les événements contemporains constatés, suivis, expliqués par des voix dont nul ne conteste l'autorité: tels sont les éléments qui forment dans la *Revue Européenne* un ensemble de publications du plus haut intérêt.

La chronique politique de la quinzaine, soigneusement étudiée, présente aux lecteurs un avantage que chacun peut apprécier, celui de pouvoir résumer avec exactitude la situation, en puisant ses renseignements aux sources les plus directes et les plus authentiques.

Chacune des livraisons de la *Revue* contient :

Des travaux de littérature, d'histoire, de philosophie et de science;

Un courrier politique et littéraire des principaux centres de l'étranger;

Une chronique musicale, des théâtres et des salons;

Un bulletin financier;

Des articles ou un Bulletin de bibliographie.

A. M. Louis Veullot. — Waterloo. Grand in-8.....	1
L'Angleterre, la France et la Guerre, par M. le comte Du HAMEL. Gr. in-8.	1 »
L'Autriche en Vénétie. Brochure grand in-8.....	1
L'Autriche et la Guerre. Grand in-8.....	1
Le Clergé, les Catholiques et l'Empereur, par Ch. SAUVESTRE. In-8.....	1
Le Clergé et l'Éducation. Brochure in-8.....	1
Conquête et Oppression — Nationalité et Liberté. Grand in-8.....	1
Ces Coquins d'Agents de change, par EDMOND ABOUT. In-8°.....	1
Constantinople ville libre, par DIONYSÉ RATTOS. Grand in-8.....	1
La Cour de Rome. Un volume grand in-8.....	3
Le Couronnement de l'édifice, par CLEMENT DUVERNOIS. Brochure in-8.....	1
Un Défenseur de Gaète. Grand in-8.....	2
Discours prononcé par M. le marquis de la Rochejaquelein, au Sénat, en faveur des chrétiens de Syrie. Grand in-8.....	4
Les D'Orléans à Londres. Brochure grand in-8.....	50
L'Église et les Nationalités. Brochure grand in-8.....	1
L'Église en Hongrie par un ecclésiastique hongrois. Brochure grand in-8.....	1
L'Empereur Napoléon III et les Principautés roumaines. Broch. in-8.....	1 50
L'Empire en Province, par J.-H. DUVIVIER. Grand in-8.....	1
L'Europe et la Révolution. Grand in-8.....	1
Les Evénements de Varsovie. — Appel à la presse libérale française. Grand in-8.....	4 50
La France sans le Pape, par J.-M. CAYLA. Brochure grand in-8.....	4
La France et l'Europe latine, le Pape et l'Italie. Grand in-8.....	1 »
La Fédération italienne. Brochure grand in-8.....	1
Garibaldi, Naples et l'Angleterre, par L. SCHAUER. Brochure gr. in-8.....	1
L'Italie et l'Église, par H. ROMAND. In-8°.....	3
Italie Centrale. Brochure in-8.....	1
Ladislus Téléki, par Ch.-L. CHASSIN. Brochure grand in-8.....	1
Madagascar, par TH. RUYNEAU DE SAINT-GEORGES. Brochure grand in-8.....	1
Mandrin réhabilité. Brochure grand in-8.....	50
La Maison de Lorraine, par le prince HENRY DE VALORI. Brochure grand in-8.	1
Le Martyre de la Vénétie, par M. CHARLES DE LA VARENNE.....	1
La croisade en Syrie. In-8.....	1
Mille ans de Guerre, par MARY LAPON. 1 beau volume grand in-48.....	2
Un Moine à l'Académie. Brochure grand in-8.....	1
Victor-Emmanuel et Mazzini. Grand in-8.....	50
La Liberté et les Affaires, par A. GUÉROULT, brochure in-8.....	1
Napoléon III et sa politique en Italie. Grand in-8.....	1
Note à l'Empereur sur la Brochure du duc d'Aumale. Brochure gr. in-8.	50
La Nouvelle Carte d'Europe, par EDMOND ABOUT. Brochure in-8.....	1
La Nouvelle question d'Orient, par M. DE LESCURÉ. Grand in-8.....	1
L'Orléanisme et la Révolution. Brochure grand in-8.....	50
N'est pas Pape qui veut, par M. le Dr ANGLADE. Brochure grand in-8.....	1
La Paix. — Programme de Villafranca. par M. le Comte du Hamel. Br. in-8.	1
La Papauté temporelle, par ARNAUD (DE L'ARIEGE) Grand in-8.....	1
La Papauté et le Pouvoir temporel, par le comte de LAURISTON. Broch. in-8.	1
Le Peuple, l'Empereur et les anciens partis. Brochure in-8.....	1
Le Pape et les Romagnes, par CHARLES DE LA VARENNE. Grand in-8.....	1
Pape et Empereur, par J.-M. Cayla. Brochure grand in-8.....	1
La politique anglaise. Brochure grand in-8.....	1
La Politique française. Brochure grand in-8.....	1
Les Pontifes nationaux. Broch. gr. in-8.....	1
Les Prêtres à marier, par J.-M. CAYLA. Grand in-8.....	1
Le Procès contre le duc d'Aumale et la baronne de Feuchères. In-8.....	1
La Prusse en 1860, par EDMOND ABOUT. Grand in-8.....	1
Que faire de la Pologne ? par PIOTRE ARTAMOF. Brochure in-8.....	1
La Question russe, par le prince HENRY DE VALORI. Brochure gr. in-8.....	1
La Question de Trentin, par A. GAZZOLETTI. Grand in-8°.....	1
La Revanche de Waterloo. — Les Napoléons et l'Angleterre. In-8.....	1
Le Revell de la question d'Orient, par CASATI, avocat. Br. in-8.....	1
Le Roi de Naples François II et l'Europe. Brochure grand in-8.....	1
Rome et la liberté de l'Italie. Brochure grand in-8.....	1
Rome et le Pape, par M. LAURENTIE. Brochure grand in-8.....	1
La Russie et la question d'Orient. Brochure grand in-8.....	1
Les Turcs et la Civilisation, par ALEXANDRE BONNEAU. Broch. gr. in-8.....	1
Les Turcs et les Nationalités par A. BONNEAU. Brochure grand in-8.....	1
Le Salut de l'Italie. Brochure grand in-8.....	1
Un schisme et l'honneur, par M. le marquis de LA ROCHEJAQUELEIN. In-8°.....	50
Un suicide Politique. Brochure grand in-8.....	1
De la Brochure du Duc d'Aumale. Brochure grand in-8.....	50
Une triple alliance, par le prince H. DE VALORI. Brochure in-8.....	75
Une Voix de plus, par M. DE LA ROCHEFOUCAULD duc de DOUDEAUVILLE.....	50
Varsovie. — Lettre à S. M. l'Empereur Alexandre III In-8, par J. VILBORE.....	1
Venise, complément de la question italienne, par M. le comte du HAMEL. In-8.	1
Victor-Emmanuel I ^{er} , roi d'Italie, par M. CHARLES DE LA VARENNE In-8.....	1
La Vraie Réponse au duc d'Aumale. Brochure grand in-8.....	50

